

BILAN D'EXPLOITATION 2010 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

« Gestion des déchets et assimilés »



Stand d'animation sur le tri

Communauté de Communes du Tournugeois
14, place de l'Hôtel de ville
BP 75
71700 TOURNUS
Tél : 03 85 51 05 56 / Fax : 03 85 51 74 17
secretariat@cc-tournugeois.fr

I/ CONTEXTE

II / INDICATEURS TECHNIQUES

A / ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC :

⇒ A/1 *Compétences et services pris en charge par la collectivité*

⇒ A/2 *Equipement*

B / INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS:

⇒ B/1:*La collecte des ordures ménagères résiduelles :*

⇒B/2:*La collecte sélective des emballages ménagers recyclables*

⇒B/3:*Les autres matériaux collectés sélectivement en déchetterie*

⇒B/4 *Les collectes spécifiques*

⇒B/5 *Collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service*

⇒B/6 *Destination des déchets issus des collectes*

C / SYNTHESE

III / INDICATEURS FINANCIERS : Coûts et financement du service public

A / DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

B / RECETTES :

C / SYNTHESE :

IV / INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

A / ACTIONS DIVERSES CONDUITES EN 2010

B / PROJETS ANNEE 2011 :

I/ CONTEXTE

Conformément aux obligations réglementaires (*Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000*), concernant la transparence vis-à-vis des usagers, ce présent rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets (*exercice 2007*) afin d'informer les administrés sur le service de gestion des déchets ménagers (*coûts, événements marquants, évolution du service*).

Ainsi, ce document sera transmis par la Communauté de Communes du Tournugeois dans chacune des mairies des communes membres afin que les administrés puissent le consulter.

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-4305-2-2 du 14 décembre 2001 fixant le périmètre de la Communauté de Communes du Tournugeois, celle-ci regroupe 12 communes en 2010 : LA CHAPELLE SOUS BRANCION, FARGES LES MACON, LACROST, MARTAILLY LES BRANCION, OZENAY, PLOTTES, PRETY, ROYER, TOURNUS, LA TRUCHERE, UCHIZY et LE VILLARS.

Les chiffres clefs de l'exercice concernant 9.722 habitants répartis sur l'ensemble des 12 communes citées en grand I, et s'établissent comme suit :

Dept	Collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Part de la population / population totale	Date d'adhésion
71	Farges-lès-Mâcon	1	194	2,0%	01/01/1994
71	La Chapelle-sous-Brancion	1	121	1,2%	01/01/1994
71	La Truchère	1	206	2,1%	01/01/1994
71	Lacrost	1	650	6,7%	01/01/1994
71	Le Villars	1	259	2,7%	10/04/2000
71	Martailly-lès-Brancion	1	112	1,2%	01/01/1994
71	Ozenay	1	209	2,1%	01/01/1994
71	Plottes	1	587	6,0%	01/01/2009
71	Préty	1	555	5,7%	22/03/2000
71	Royer	1	117	1,2%	01/01/1994
71	Tournus	1	5 946	61,2%	01/01/1994
71	Uchizy	1	766	7,9%	01/01/1994
	TOTAL sans double compte	12	9 722		

NB : La Communauté de Communes du Tournugeois a succédé au SIVOM Bresse Tournugeois qui avait été créé le 05/07/1993.

II / INDICATEURS TECHNIQUES

A / ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC :

⇒ A/1 Compétences et services pris en charge par la collectivité :

Service	date de démarrage	mode de gestion	Population desservie
Collecte des ordures ménagères	1997	régie*	100 %
Traitement des ordures ménagères	1997	Prestataire privé	100 %
Collecte sélective du verre	01.12.1995	régie*	100 %
Collecte sélective des emballages	01.01.1999	régie*	100 %
Collecte sélective des journaux	01.01.1999	régie*	100 %
Collectes spécifiques (collecte des encombrants et de la ferraille dans les communes rurales)	1999	régie*	34,82 %
Déchetterie	01.07.1997	régie	100 %

Régie : collecte effectuée par le personnel et le matériel de la collectivité*

Autorisations administratives, agréments et certifications

Agrément	Début	Barème
Agrément Eco-Emballages	01/01/2006	Barème D
Agrément EcoFolio pour les imprimés	01/06/2010	
Agrément ERP pour les DEEE	07/02/2007	scénario S1 (optimisation)
Agrément Recylum pour les DEEE	07/03/2007	

⇒ A/2 Equipement :

La déchetterie :

- espace aménagé, gardienné, clôturé, où le public peut apporter ses déchets encombrants et d'autres déchets triés en les répartissant dans des contenants distincts en vue de les valoriser ou de traiter les matériaux qui les constituent.

Un quai de transfert permettant :

- de regrouper les ordures ménagères et les matériaux collectés dans les points d'apports volontaires avant leur envoi vers le lieu de traitement,
- d'optimiser les quantités transportées entre le lieu de collecte et celui de traitement, et ainsi, de réduire les coûts et les impacts environnementaux liés aux transports.

Véhicules :

	1 ^{ère} date de mise en circulation	date d'acquisition	prix acquisition	ancienneté
Véhicule de collecte des ordures ménagères châssis Mercedes, benne SEMAT, PTAC 19 T	octobre 2008	octobre 2008	135 000 €	2 ans
Mini-benne de collecte des ordures ménagères : châssis Nissan Cabstar, benne Tescat, PTAC 3,5 T	15 juin 2009	octobre 2009	61 998 €	1 an
Un tracto-pelle	2000	2003	35 000 €	10 ans
Un polybenne 26 T, équipé d'une grue auxiliaire de manutention de marque HIAB, châssis RVI	février 2005	février 2005	155 000 €	5 ans

Bennes amovibles : Elles sont utilisées pour la collecte en déchetterie et les livraisons de matériaux.

B / INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS:

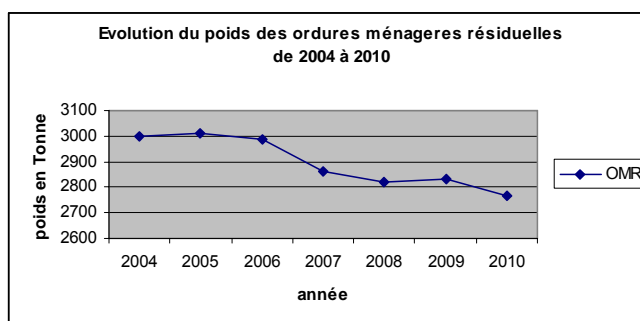
⇒ B/1: La collecte des ordures ménagères résiduelles :

Modalités de collecte :

Cette collecte est organisée en porte-à-porte et réalisée en régie par la Communauté de Communes du Tournugeois.

Quantité et évolution :

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente	communes non adhérentes	Tonne	en kg/hab. desservi
Collecte en porte à porte	9 722	9 722	100,0%	0	2 765,0	284,4



Evolution 2009-2010 :

De 2009 à 2010, on passe de 294 kg à 284 kg par habitant/ an, soit une baisse de 10kg par habitant pour cette année.

De plus, ces tonnages comptabilisent également les 4 Tonnes de déchets produits par le passage du Tour de France.

La réduction de la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées sur notre intercommunalité se maintient depuis 2006.

Cette évolution résulte de toutes les démarches effectuées au profit de la communication sur le tri des déchets depuis plusieurs années déjà.

De plus, il est important de souligner que ces actions sont quasi quotidiennes grâce à l'intervention d'un agent auprès des administrés de notre intercommunalité.

Les déchets sont ainsi mieux triés, et donc orientés en valorisation ou en filière de traitement spécifique.

Fréquence :

zonage	Commune de TOURNUS			Communes rurales
	centre ville (délimité d'O en E par la Saône, et la RN6, puis du N au S par l'abbaye et la rue Rougelet)	habitat vertical	autres quartiers	Farges-lès-Mâcon, La Chapelle-sous-Brancion, La Truchère, Lacrost, Le Villars, Martailly-lès-Brancion,, Ozenay, Préty, Royer, Uchizy, Plottes
fréquence hebdomadaire de collecte en porte-à-porte	3	2	1	1

Des collectes supplémentaires sont également organisées pour les terrains de camping et centres de vacances (Tournus et Uchizy), ainsi que pour quelques établissements qui en font la demande, et qui s'acquittent d'un règlement supplémentaire formalisé au sein d'une convention (redevance spéciale)

⇒ **B/2: La collecte sélective des emballages ménagers recyclables : 630 Tonnes collectées en 2010, pour l'ensemble des matériaux valorisables (VERRE, JOURNAUX, EMBALLAGES ALIMENTAIRES DIVERS)**

Modalités de collecte :

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente	communes non adhérentes	en tonne	en kg/hab. desservi
Collecte en porte-à-porte	9 722	9 722	100,0%	0	630,0	64,80

Elle est organisée :

- En régie par les services de la Communauté de Communes du Tournugeois, depuis 1995 pour le verre et 1999 pour les autres emballages et les journaux/magazines.

- en « Points d'apports volontaires » pour les 4 flux :

- verre blanc
- verre de couleur
- emballages (emballages en acier, aluminium, plastique, cartonnettes et briques alimentaires)
- journaux-revues-magazines

- En « Porte-à-Porte »

Cette collecte concerne uniquement la commune de TOURNUS, et s'organise de la façon suivante :

<i>collectes sélectives organisées à TOURNUS en Porte-à-porte</i>			
<i>matériaux</i>	<i>emballages</i>	<i>cartons</i>	<i>verre</i>
<i>secteurs concernés</i>	<i>centre ville et habitat collectif</i>	<i>rues commerçantes du centre ville et prestataires de services</i>	<i>restaurants, habitat vertical / collectif</i>
<i>fréquence</i>	<i>1 collecte/semaine</i>	<i>1 collecte/semaine</i>	<i>1 collecte/quinzaine</i>

Quantité :

flux	matériaux	Tonnages collectés valorisés refus de tri déduit	kg/habitant desservi 2010	évolution 2009 / 2010	Moyenne départementale* (kg/habitant) 2009
VERRE, depuis 1995	verre mélangé	466,80	48 kg / hab	+ 0,37 %	45,82 kg / hab
EMBALLAGES : 145,40 T depuis 1999	acier	32,10	15 kg / hab	+ 68,53 %	14,96 kg / hab
	aluminium	3,10			
	Briques alimentaires	55,70			
	Flaconnages plastiques	46,30			
	Carton complexe	8,2			
Journaux magazines depuis 1999		300	30,85 kg / hab	+ 17,18 %	30,86 kg / hab
TOTAL		912,20 T	93,85 kg / hab	+ 11,84 %	91,64 kg / hab

Evolution des quantités collectées 2009/2010 :

De 2009 à 2010, la quantité des emballages ménagers recyclables (verre-journaux-emballages) collectés et triés a augmenté de 11,84 % alors que la quantité d'ordures ménagères résiduelles produite a diminué de 3,40 %.

La qualité et la quantité des emballages, du verre et des journaux à recycler dépendent essentiellement de la motivation des consommateurs à bien trier.

Cette évolution résulte d'un facteur majeur : le déploiement d'une communication proche de nos administrés, qui allie explications sur les instructions de tri et information sur l'intérêt du recyclage. L'ensemble de nos actions de communication a permis de générer des comportements plus responsables.

Aujourd'hui, il s'agit de continuer à trier plus et mieux, de convaincre les hésitants à trier régulièrement, de changer le regard des récalcitrants sur le tri en prenant appui sur le succès des résultats passés pour les dépasser.

La mission de notre animateur de collecte est primordiale. C'est un dialogue quotidien avec les citoyens pour leur expliquer les gestes de tri, les sensibiliser à l'importance de ces gestes, aux bénéfices environnementaux, ou encore leur exposer le devenir de ces déchets.

Tout cela se manifeste à travers de nombreuses actions : répondre aux questions par téléphone, ou physiquement, rencontrer les gardiens et les habitants, assurer un contrôle sur la qualité du tri et expliquer les erreurs de tri, organiser des animations dans les milieux scolaires, les quartiers, les marchés....

En allant à la rencontre de nos administrés, le tri prend un visage humain. L'échange en face-à-face favorise le questionnement et les prises de conscience.

Rappelons à ce sujet que pour donner davantage de crédibilité et de « poids » à notre animateur du tri chargé de cette mission à travers le message qu'il communique, le soutien et la présence d'élus à ses côtés est indispensable.

⇒ B/3 Les autres matériaux collectés sélectivement en déchetterie :

déchetterie	Mode de gestion	Accueil	Ouverture	Accès des professionnels
TOURNUS	en régie*	en régie*	lundi : 14h à 17h mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h samedi : 8h30 à 15h30	Oui sous conditions

Régie : collecte effectuée par le personnel et avec le matériel de la collectivité*

Les déchets acceptés sont :

A : acceptés / R : refusés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchetterie de Tournus	A	A	R	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A

Huiles moteur : Huiles usées
 Piles et accumulateurs : Déchets de piles et accumulateurs
 Déchets amiantés : Déchets amiantés
 Déchets de soins - DASRI : Déchets de soins et déchets biologiques infectieux
 Autres déchets dangereux : Déchets de peintures, vernis, encres et colles, Déchets acides, Déchets de produits agro-chimiques, Solvants usés
 Métaux : Déchets métalliques
 Papiers - cartons : Déchets de papiers et cartons
 Plastiques - textiles - verre : Déchets textiles, Déchets de matières plastiques, Déchets de verre
 Pneumatiques : Pneumatiques hors d'usage
 Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE : Tubes fluorescents
 Déchets verts - bois : Déchets de bois, Déchets verts
 Déchets en mélange - tout venant : Déchets en mélange
 Déblais et gravats : Déchets de béton, briques

Quantités collectées :

déchetterie	Tonnage	Tonnage	kg/hbt	évolution
	2009	2010	insee 2010	2009- 2010
cartons	179	198,50	20,42	+ 10,9 %
bois	366	387,44	39,85	+ 5,9 %
déchets verts	1040	981,40	100,95	- 5,6 %
ferrailles	165	158,54	16,31	- 3,9 %
DNR / encombrants	588	584,96	60,17	- 0,5 %
DEEE	109	202,83	20,86	+ 86 %
autres (corps gras, pneus)	4	6,11	0,63	+ 52,8%
Total déchets banals	2451	2519,78	259,18	+ 2,8 %
piles	8,44	4,80	0,49	- 43,1 %
batteries	6,5	0	0	0
huiles minérales	3,6	3,50	0,36	- 2,8 %
lampes et tubes fluo	0,273	0,29	0,03	+ 6,9 %
Déchets ménagers spéciaux : peintures, vernis, colles...	8,92	14,83	1,53	+ 66,3 %
Autres DDM		3,76	0,39	
Total déchets dangereux	27,73	27,18	2,80	- 2 %
TOTAL hors gravats	2506,46	2546,97	261,98	+ 1,6 %
gravats, déblais, briques...		valorisation		
TOTAL DECHETTERIE	2506,46	2546,97	261,98	+ 1,6 %

Certaines collectes de déchets opérées en déchetterie sont reportées dans d'autres chapitres (collectes sélectives d'emballages, verre et JRM, DASRI, Textiles).

La progression constante des tonnages de déchets dangereux collectés en déchetterie montre que les usagers développent des comportements de plus en plus citoyens, et utilisent la déchetterie comme un moyen d'élimination de leur déchets dangereux en vue d'une élimination ou d'un recyclage spécifique, plutôt que de mettre ces déchets dans les poubelles ou les égouts : piles, solvants, vidanges,...

⇒ B/4 Les collectes spécifiques :

Collecte des textiles : La Communauté de communes a passé une convention de partenariat avec l'association RELAIS Bourgogne pour la collecte du textile, linge et chaussures usagés.

En 2010, 45,09 tonnes de vêtements et 2,28 tonnes de chaussures ont été collectées dans nos points d'apports volontaires, soit 4,87 kg/habitant desservis, soit une augmentation de 31,6 %.

Les points d'apports volontaires sont répartis dans les communes de l'intercommunalité de la façon suivante :

	TOURNUS (gare, défi-mode)	DECHETTERIE	UCHIZY (PAV)	PRETY (PAV)	OZENAY (PAV)
TEXTILE	22,63	15,950	3,683	2,299	0,528
CHAUSSURES	1,111	0,796	0,155	0,185	0,033

Les tonnages collectés sont triés sur le site de Relais Bourgogne à Saint Marcel (71).

Collecte des DASRI : Déchets d'activité de soins à risques infectieux

Cette collecte, mise en place depuis le 23.11.2007 ne concerne que les déchets de soin produits par les ménages et non ceux des professions médicales ou vétérinaires.

Un partenariat a été établi avec des pharmacies du territoire pour faciliter la distribution des boîtes jaunes auprès des usagers (boîtes de 1.8 litres).

Une convention tripartite est alors signée entre le pharmacien, l'usager et la Communauté de communes.

Les usagers déposent leur boîte dans une borne automatique (prestation de service avec EDC Franche Comté). Cette borne automatique est placée en déchetterie mais accessible 24h/24.

En 2010, 160 boîtes ont été collectées, contre 152 boîtes en 2009 et 80 boîtes en 2008, soit une hausse de l'usage de ce service de 71 % entre 2009 et 2010.

Cela signifie que ce service est de plus en plus utilisé par les administrés.

Ces 0,03 T de déchets ont été collectés par EDC Franche Comté en vue d'un traitement par valorisation énergétique à l'UIOM de Rochefort-sur-Nennon (39).

Collecte des encombrants et de la ferraille :

Les 11 communes rurales bénéficient chaque trimestre de deux collectes en porte-à-porte (à condition de s'être inscrit préalablement auprès de la commune d'appartenance), dont l'une pour la collecte des objets encombrants et l'autre, pour la ferraille.

En 2010, les demandes d'enlèvements effectuées auprès de 63 foyers se sont réparties de la façon suivante :

La Truchère	Préty	Lacrost	Farges	Le Villars	Plottes	Martailly les B	La Chapelle	Royer	Ozenay	Uchizy
5	13	1	3	5	5	5	9	2	9	6

⇒ **B/5 Collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service :**

La mise en service du pont bascule, depuis le 1^{er} juillet 2004, permet une comptabilisation et une facturation beaucoup plus réaliste.

Modalités d'accès aux professionnels	Conditions tarifaires
Les dépôts réalisés par des artisans, commerçants sédentaires ou non ainsi que les prestataires de services issus de la Communauté de Communes ou extérieurs à celle-ci, mais pouvant justifier d'un chantier dans le périmètre de l'intercommunalité, sont pris en charge à la déchetterie.	Payant – A la tonne Encombrants = 98,52 euros/t Déchets verts = 38,49 euros/t Bois = 63,31 euros/t Gravats = 31.36 euros/T Déchets ménagers = 83,26 euros/t phyto = 2.28 euros/litre ou kg autres DMS = 1.14 euros/kg ou litre filtres à huiles : 0,89 € / kg produits chimiques non identifiés : 13,34 euros/kg ou litre huile de friture : 0,45 € / litre

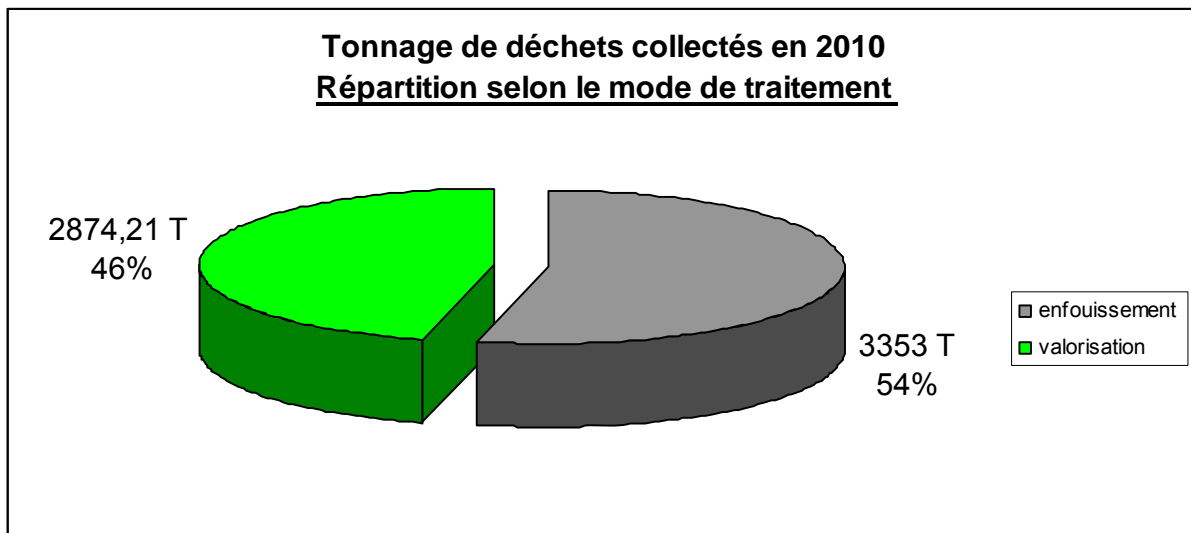
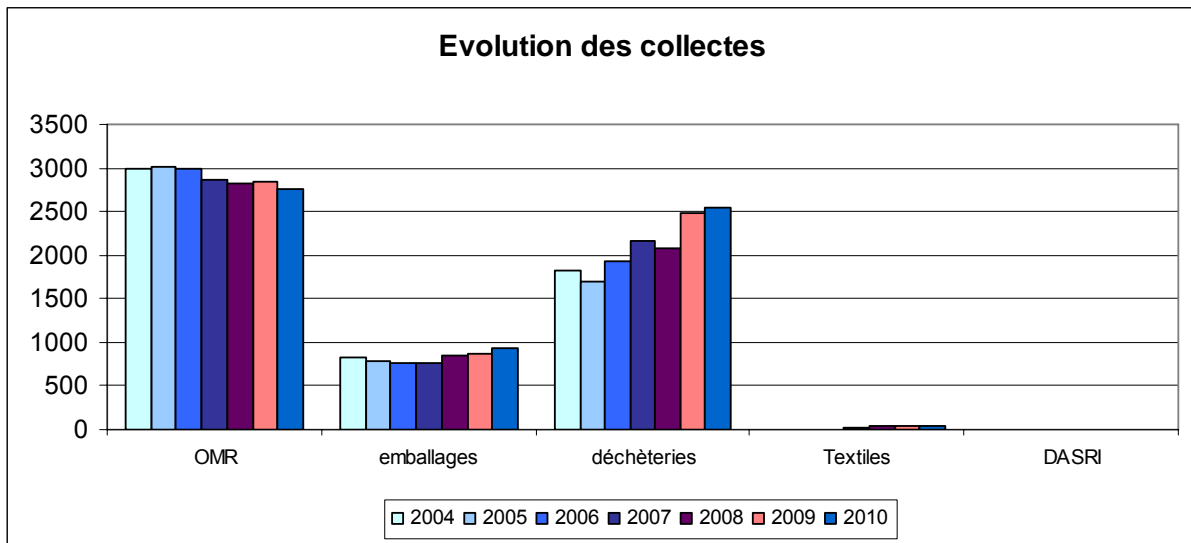
quantité et nombre d'apports ayant fait l'objet d'une facturation										
	encombrants		bois		végétaux		gravats		déchets ménagers	
	tonnage	nombre d'apports	tonnage	nombre d'apports	tonnage	nombre d'apports	tonnage	nombre d'apports	tonnage	nombre d'apports
2009	115	265	45,73	61	175	411	46	49	64	191
2010	82,92	225	46,01	147	155,39	422	23,06	26	66,59	189
part de ces déchets en 2010 par rapport au tonnage total	14,68 %		11,87 %		15,83%				2,4 %	

⇒ B/6 Destination des déchets issus des collectes :

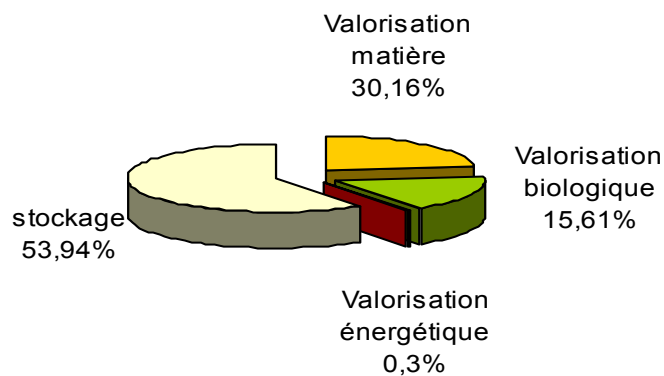
Type de déchets	Destination	Mode de traitement
EMBALLAGES (métal, plastique, aluminium, emballage carton)	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône	valorisation et recyclage de matière
FERRAILLE	Ets GENESTIER – 71 – Mâcon depuis 1/09/09	valorisation et recyclage de matière
VERRE	Recyclage Verre – St Gobain Emballages 71 - Chalon-sur-Saône	valorisation et recyclage de matière
CARTONS	DESPLAT Ets - 71 - Chalon-sur-Saône	valorisation et recyclage de matière
PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES	Centre de Tri TRIEST - Veolia Propreté – 88 - Thaon-les-Vosges	valorisation et recyclage de matière
TEXTILES	Tri de textiles – Relais bourgogne 71 – ST MARCEL	triés, réutilisés ou éfilochés
ENCOMBRANTS	CET2 VEOLIA-71 - Granges	déchets non valorisés
ORDURES MENAGERES	CET2 VEOLIA-71 - Granges	déchets non valorisés
Refus de tri	Centre de tri Rillieux-la-Pape - Veolia Propreté Rhin Rhône	déchets non valorisés

Huiles minérales usées	CHIMIREC CENTRE EST - 42 – St Nizier sous Charlieu	incinérées ou régénérées
Déchets de produits agro-chimiques	SARP Centre Est -71 – Mâcon	incinérés
Petits déchets chimiques en mélange	SARP Centre Est - 71 – Mâcon	incinérés
Pneumatiques hors d'usage	Aliapur - Dépt 69	broyés, et utilisés en voirie
BOIS	Dépt 71	industrie de panneautage, compostage ou chauffage
D.E.E E : <i>Equipements électriques et électroniques hors d'usage</i>	Eco-organisme	démantelés avant traitement et valorisation de matière
Piles électriques usagées	Recyclage VALDI - 42 - Feurs	recyclés
Batteries usagées	Epur Centre Est-71 - Mâcon	recyclés
Tubes fluorescents	recyclage	recyclés
Corps gras	MONNARD JURA -39- St Amour	valorisées énergétiquement
Déchets verts	Compostage – 71 - Allériot	composte ou paillage
Déchets en mélange	CET2 Granges	déchets non valorisés
Déchets de béton, briques	Réemploi de déchets inertes 71 – Sennecey-le-Grand	Réemploi après concassage

C / SYNTHÈSE :



Bilan modes de traitement



Evolution 2009-2010 de la répartition des déchets collectés selon le mode de traitement :

	2009	2010
<u>Enfouissement</u>		
Tonnage	3420 T	3353 T
pourcentage	63 %	54 %
<u>Matériaux valorisables</u>		
Tonnage	2008 T	2874,21 T
pourcentage	37 %	46 %

La part de déchets destinée à l'enfouissement a diminué alors que la part de déchets valorisés augmente. Cela confirme toutes les tendances observées dans les documents évoqués ci-dessus, soit :

- Les actions conduites par notre collectivité ont des répercussions positives sur le comportement des administrés,
- Les administrés sont récepteurs à nos messages et de plus en plus sensibilisés à la nécessité de trier les déchets afin de limiter l'impact nocif de ces déchets dans l'environnement.

III / INDICATEURS FINANCIERS : Coûts et financement du service public

DEPENSES

INVESTISSEMENT : 20 244,89 €

(plate-forme PAV à Farges, nettoyeur HP, fax déchetterie, bacs, colonnes de tri, signalétique de tri pour bateaux sites de Tournus et La Truchère)

FONCTIONNEMENT : 872 578,85 €, dont

426 496,64 de dépenses générales liées à l'exploitation

42 % en dépenses générales, 37 % en dépenses de personnels, 21% en charges de gestion courante (contribution SMET 71)

RECETTES

1 047 487,70 € dont 844 217,00 € perçus au titre de la TEOM

A / DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : détail des dépenses générales liées à l'exploitation

	COLLECTE	TRANSPORT en Euro TTC	TRAITEMENT en Euro TTC	DEPENSES TOTALES 2010 en Euro - TTC
DECHETS VERTS	Déchetterie	20 527,60	15 643,12	36 170,72
Prestataire	Communauté de Communes	Bourgogne Recyclage	Bourgogne Recyclage	
ENCOMBRANTS	Déchetterie	16 460,26	34 588,34	51 048,60
Prestataire	Communauté de Communes	LBDI	SMET 71	
BDS	Déchetterie	10 047,75	11 407,18	21 454,93
Prestataire	Communauté de Communes	ONYX	ONYX	
GRAVATS	Déchetterie	régie	régie	515,10
Prestataire	Communauté de Communes	CC	ONYX	
DECHETS MENAGERS	régie	40 637,48	162 451,61	203 089,09
Prestataire	Communauté de Communes	LBDI	SMET	
D.M.S (filtres à huiles) Solvants, peinture, acides, néons, huiles	Déchetterie	-	-	19 304,98
Prestataire	Communauté de Communes	SARP CENTRE EST		(subvention Agence de l'Eau déduite)
D.A.S.R.I	Déchetterie	fournitures des boîtes aux pharmaciens, location de la borne de collecte, collecte et traitement		3 030,44
Prestataire	Communauté de Communes	EDC FRANCHE COMTE - DEMETIS		
EMBALLAGES	Déchetterie	7 351,11	37 295,43	44 646,55
Prestataire	Communauté de Communes	ONYX	ONYX	
VERRE	régie	6 645,41	recette	6 645,41
Prestataire	Communauté de Communes	SOLOVER	SAINT GOBAIN	
DEPENSES de carburant relatives à l'ensemble des collectes et livraisons réalisées en régie				39 499,01
PILES, PNEUS, HUILE DE VIDANGE, TEXTILES, D.E.E.E		Pneus : élimination payante de 1,4 T de pneus agraires : 803,71 € Huile de friture : 288,10 €		1 091,81
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION 2010				426 496,64

B / RECETTES :

	COLLECTE	TRANSPORT LIVRAISON	VALORISATION RECYCLAGE	RECETTES TOTALES 2010 en euro
CARTONS	Déchetterie			
Prestataire	Communauté de Communes	Communauté de Communes	DESPLAT CHALON	5 221,80
JOURNAUX	Déchetterie			
Prestataire	Communauté de Communes	Communauté de Communes	ONYX MACON	18 864,94
JOURNAUX	Versement soutien en décembre 2010 au titre de l'année 2009			4 301,09
SOUTIEN ECO FOLIO				
VERRE	Déchetterie			
Prestataire	Communauté de Communes	SOLOVER	SAINT GOBAIN	12 903,01
FERRAILLE	Déchetterie			
Prestataire	Communauté de Communes	Communauté de Communes	GENESTIER SARL	22 500,40
D.E.E.E	Déchetterie			
	Communauté de Communes	Communauté de Communes	ECO ORGANISME OCAD3E	5 376,40
TOTAL RECETTES ISSUES DU RECYCLAGE DES EMBALLAGES aluminium, acier, papier carton, bouteilles et flaconnages plastiques				15 605,93
Produit issu du recyclage des bouteilles plastiques (VALORPLAST)				7 739,81
Produit issu du recyclage des emballages en aluminium (AFFIMET)				1 509,35
Produit issu du recyclage des emballages en acier (ARCELOR)				2 575,55
Produit issu du recyclage des emballages en carton (EMIN LEYDIER)				3 781,22
RECETTE BONS DE QUAI (dépôts facturés par la déchetterie)				24 149,12
SOUTIENS ECO-EMBALLAGES (acompte, soutien communication, soutien à la valorisation par Tonne et liquidatif)				56 298,77
REDEVANCE SPECIALE				36 744,72
PRODUITS EXCEPTIONNELS (badges d'accès, indemnités de sinistre,.....)				21 121,34
TOTAL RECETTES 2010				223 087,52

C / SYNTHÈSE :

Dépenses :

	2009	2010	évolution 2009 - 2010	
Dépenses d'investissement	100 062,00	20 244,89	- 80 %	- 4,1 %
Dépenses de fonctionnement	831 646,00	872 578,85	+ 5 %	

REPARTITION ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2009	2010	évolution
dépenses générales (dépenses d'exploitation)	63%	42%	- 21 points
charges de personnel	36%	37%	+ 1 point
charges de gestion courante (contribution SMET Nord Est 71)	1%	21%	+ 20 points

A l'intérieur des dépenses de fonctionnement, il n'est pas négligeable d'observer que les dépenses liées au transfert et traitement des déchets (hors collecte) représente plus de 63 % des dépenses.

Observations :

Entre 2009 et 2010, les dépenses ont globalement diminué (- 4,1%).

Cette évolution résulte principalement :

- de la dépense d'investissement relative à l'acquisition en 2009 d'un véhicule de collecte que nous ne retrouvons pas en 2010,
- d'une augmentation très modérée des dépenses de fonctionnement, notamment liée à la maîtrise des dépenses de traitement des ordures ménagères, en raison d'une diminution des tonnages collectés.

A l'intérieur des dépenses de fonctionnement, la diminution des dépenses à caractère général se répercute par une augmentation des dépenses en charges de gestion courante, tout simplement parce que les dépenses de traitement des OM et des encombrants ont changé d'imputation (611 → 6554).

Recettes :

	2009	2010	évolution 2009 - 2010	
T.E.O.M.	822 644,00	844 217,00	+ 2,6 %	+ 8,6 %
recettes d'exploitation	160 422,00	223 087,52	+ 39 %	

Observations :

Entre 2009 et 2010, les recettes issues de la T.E.O.M. augmentent en raison de la hausse des bases d'imposition et non suite à une variation des taux.

Concernant les recettes liées à la vente des matériaux, ces dernières ont fortement augmenté en raison de deux paramètres :

- l'augmentation des tonnages valorisés,
- le prix de rachat de nos matériaux (papier, verre, cartons, ferraille, emballages...).

IV / INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

En 2010, la Communauté de Communes a communiqué au moyen :

- d'un **calendrier** relatif à l'organisation des collectes : celui-ci est distribué en début d'année dans tous les foyers de l'intercommunalité. Il contient également des informations et des consignes relatives au tri des déchets.
- de l'affichage d'**informations** sur les bornes de **collecte des piles**
- de certains **bulletins municipaux** des communes adhérentes,
- de **l'accueil physique et téléphonique**,
- **d'interventions réalisées au sein de différents publics**.

A / ACTIONS DIVERSES CONDUITES EN 2010 :

→ **Concrétisation du projet de mise en place d'une recyclerie** sur le territoire de notre intercommunalité.

→ **Poursuite des actions de communications** auprès des scolaires, des administrés, des touristes :

- Organisation de réunions publiques en partenariat avec les bailleurs sociaux.
- Extension de la collecte hebdomadaire des emballages sur l'ensemble du centre-ville de Tournus qui a été précédée par une campagne d'information relative aux consignes de tri dispensée auprès de chaque administré.
- Un « guide de tri des déchets » distribué à l'ensemble des administrés.
- Acquisition de matériels pédagogiques et poursuite des formations de l'agent chargé de l'animation des actions relatives au tri ainsi qu'à la réduction des déchets.
- Conception de sacs cabas réutilisables servant de support d'information sur les consignes de tri.
- Présence de l'animateur du tri sur plusieurs manifestations : fête des saveurs au sein du quartier des Sept Fontaines de Tournus, fête de l'école RPI de Plottes-Ozenay, marché nocturne de Tournus...

→ **Actions au profit de la réparation des produits et leur réemploi :**

- Généralisation d'un réseau de collecte des consommables informatiques au sein des établissements scolaires de l'intercommunalité,
- Mise à disposition des établissements scolaires de colonnes de tri des journaux-magazines (collèges et lycées),
- Mise en place d'un point de collecte des capsules aluminium de café sur la déchetterie.

→ **Remplissage pour la première année de la matrice analytique de comptabilité d'expression des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.**

Suite à ce remplissage de la matrice d'analyse des coûts avec les données 2009, nous pouvons comparer le coût par habitant de prise en charge (toute charge comprise) d'une tonne de déchets ménagers à un tonne de matériaux recyclables, ou d'une tonne de déchets déposés en déchetterie.

Ainsi, nous pouvons constater que pour l'administré, se débarrasser d'une tonne de déchets triés lui coûtera deux fois moins cher que de se débarrasser d'une tonne d'ordures ménagères.

Année 2009	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs (journaux, emballages, verre)	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets des activités de soins	
Coût imputé TTC	46,71	20,47	24,56	-	0,85	92,59

→ **Plan de Prévention des déchets** : Recrutement depuis août 2010 d'un agent dont le temps de travail et les missions se répartissent sur 3 collectivités (CC du Tournugeois, CC Mâconnais Val de Saône, SIRTOM de la Vallée de la Grosne). La première année est consacrée à la phase de diagnostic de territoire.

→ **Gestion des déchets liés à l'accueil de l'étape du Tour de France à Tournus** : Respect du cahier des charges imposé par les organisateurs du Tour de France et mobilisation du personnel nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

B/ PROJETS ANNEE 2011 :

→ **Poursuite des actions de communication** auprès des scolaires, des administrés, des touristes :

- Conduite de réunions publiques par l'animateur du tri sur la thématique des déchets auprès des 12 communes de notre collectivité, avec distribution de sacs « Cabas » (janvier 2011).
- Conduite de réunions de sensibilisation sur le tri des déchets, auprès des associations du Tournugeois (juin 2011).
- Formation dispensée par notre animateur du tri auprès des gardiens d'immeuble appartenant à différents bailleurs sociaux et organisation de visites de site pour les participants.
- Information en porte-à-porte auprès des administrés des résidences collectives, en présence de l'animateur du tri et du gardien d'immeuble.
- Participation à la semaine du Développement Durable en concertation avec l'espace Chanay et le Centre de Loisirs de Tournus (mai 2011).
- Organisation de la « fête du tri » au sein des espaces verts des Sept Fontaines, en partenariat avec l'OPAC 71 (18 juin 2011) : animation pour les familles, jeux divers sur la thématique des déchets, remise de diplôme et collation. Animation conduite par le personnel de la collectivité et le personnel de l'OPAC.
- Aménagement de points de collecte des déchets sur les haltes fluviales de Tournus, La Truchère et Le Villars.
- Réalisation d'une fresque sur la thématique des déchets sur les murs de la déchetterie des Joncs.
- Participation financière à l'implantation d'un panneau pédagogique sur les pratiques du compostage individuel, au sein du Lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus.

→ **Le Programme Local de Prévention des déchets** :

- Achèvement de la réalisation du diagnostic de territoire et définition d'un programme d'actions sur les années 2 à 5 afin d'atteindre in fine l'objectif de moins 7 %, en poids, de production de déchets sur le territoire à l'étude.
- Acquisition puis mise à disposition auprès des associations ou collectivités de gobelets réutilisables (expérimentation durant la fête des saveurs à Tournus le 18 juin 2011)
- Acquisition de 2 expositions. La première présente les avantages du compostage domestique, individuel ou collectif. La seconde est une exposition générale pour présenter la notion de prévention et les petits gestes qui vont avec.

→ **Démarrage de la ressourcerie** avec la présence d'un « agent valoriste » sur le site de la déchetterie des Joncs depuis le 1^{er} février 2011.

→ **« Sécurisation » de la déchetterie et des infrastructures de collecte et transit destinées à l'accueil du public.**